

jamais entreprise dans le cadre du GATT. Les négociations ont porté sur toutes les classes de produits, sur les restrictions tarifaires et non tarifaires. Pour donner une idée de l'étendue des négociations, disons que 50 pays y ont participé, y compris tous les principaux pays échangistes et quelque 30 pays dits émergents.

Les principaux pays signataires réduisent les droits d'entrée sur les 7 dixièmes de leurs importations industrielles passibles de droits, et les deux tiers de ces réductions seront d'au moins 50 p. 100. Aux termes du principe de la nation la plus favorisée, établi dans l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, ces concessions sont automatiquement et inconditionnellement accordées à tous les membres du GATT.

Les avantages à long terme les plus importants pour le Canada sont les réductions accordées par les principaux pays industriels pour tous les produits fabriqués. Les réductions de 50 p. 100 accordées pour une grande variété de ces produits aboutiront à des taux de 10 p. 100 ou moins pour toutes sortes de produits fabriqués.

Le Canada exporte relativement peu de produits manufacturés. Par conséquent, on constate déjà un accroissement sensible des exportations canadiennes de produits finis, ces dernières années. En fait, les exportations de ces produits ont passé de 14 p. 100 à 34 p. 100 du total des exportations canadiennes. Autrement dit, les exportations de produits finis se sont accrues presque cinq fois plus vite que l'ensemble des exportations.

Alors que les réductions tarifaires de la négociation Kennedy aideront sensiblement à intensifier le commerce de nos produits d'exportation, ils encourageront aussi les producteurs canadiens à explorer les possibilités d'exportation de marchandises qui jusqu'à maintenant se sont vendues uniquement sur le marché intérieur. Cette double expansion du commerce est importante pour plusieurs raisons. Tandis que nos industries traditionnelles fondées sur nos ressources resteront un facteur important de notre commerce d'exportation, l'accroissement du commerce de ces produits ne suffirait pas, dans le cadre général de nos échanges, à maintenir notre économie à des niveaux viables. Nous devons donc concentrer nos efforts sur les produits manufacturés qui représentent le secteur des échanges mondiaux qui connaît l'essor le plus rapide. L'expansion de ce secteur et de celui des services devront fournir des possibilités d'emploi à notre population active qui s'accroît rapidement.

[Français]

Je voudrais maintenant, monsieur le président, faire quelques brèves observations sur le «Kennedy Round» dans son ensemble. Ces pourparlers constituent la sixième des grandes séries de négociations tarifaires qui ont eu lieu sous l'égide du GATT depuis son application provisoire en 1947. Ce furent aussi les négociations commerciales les plus importantes tenues jusque-là—si l'on considère le nombre des pays participants, la valeur des échanges que toucheront ces accords et l'influence des réductions douanières.

Les négociations ont embrassé toutes les catégories de produits industriels et agricoles et traité non seulement des droits douaniers, mais aussi de certaines entraves non tarifaires. Il avait été convenu que, dans la mesure du possible, et sous réserve d'une réciprocité générale, les négociations tarifaires tendraient à réaliser des réductions linéaires uniformes ou générales de 50 p. 100.

Il va sans dire, monsieur le président, que les avantages de l'immense portée du «Kennedy Round» sont d'une conséquence profonde et durable pour l'ensemble des exportateurs canadiens. Comme le commerce d'exportation représente environ—comme je viens de le dire en anglais—20 p. 100 de la production totale du Canada, ces pourparlers ont une profonde répercussion sur l'économie tout entière, pourvu que l'industrie canadienne de l'exportation soit en mesure de tirer parti des occasions qui s'offriront au cours des prochaines années.

C'est dans le secteur des produits ouverts que les réductions douanières sont les plus frappantes et les plus importantes. Il s'agit du secteur qui offre le plus de possibilités à l'expansion du commerce d'exportation. La spécialisation et la restructuration de l'industrie canadienne, qui s'imposeront davantage pour permettre aux produits ouverts de profiter de l'accès plus facile aux marchés d'exportation, pourront bénéficier du programme d'aide à la réadaptation.

Monsieur le président, je peux peut-être parler pendant quelques instants de ce programme. On a peut-être trop entendu parler de ce qu'il y a de mauvais dans le «Kennedy Round», mais pas assez de ce que nous avons fait, au Canada, pour encourager l'exportation des produits qui sont compris dans le «Kennedy Round».

Monsieur le président, le programme de la réadaptation comporte trois parties.

Premièrement, l'assurance, par le gouvernement, d'une tranche importante du risque de perte que comportent les prêts d'assistance industrielle consentis par des prêteurs privés; deuxièmement, des prêts directs du gouvernement, dans des cas exceptionnels, accordés à des entreprises subissant ou menacées de